

La Mairie de Lussan, avec le concours de Nathalie Schmitt (guide-conférencière professionnelle), organise cet été des visites commentées du village, incluant l'accès au château/ Mairie et à son chemin de ronde récemment restauré. Ces visites, en français d'une durée de 2 heures environ, sont gratuites pour les participants*

(hormis un droit d'entrée de 5€/personne pour l'accès au château).

Visite Guidée



Lussan et son Château

30580



IBRIDCALE 2022 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE.

Rendez-vous place de la Mairie,

RÉSERVATION RECOMMANDÉE
via contact@mairie-lussan.fr

- mar 19/07 à 9h30
- mer 20/07 à 18h
- mer 03/08 à 18h
- jeu 04/08 à 9h30
- mar 09/08 à 18h
- mer 17/08 à 9h30
- ven 19/08 à 18h



**Il sera néanmoins demandé à ceux qui souhaitent visiter le château (inscrit aux Monuments Historiques) et son chemin de ronde un droit d'entrée de 5€/personne (gratuit pour les moins de 12 ans). Règlement en espèces ou par chèque uniquement.*